

**A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION**  
(numéro d'entreprise 0409.395.428)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2021 – EXERCICE 2020  
TENUE LE MARDI 29 JUIN 2021 à 19.00 HEURES (via ZOOM)

La « visioconférence » est ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard Parez qui souhaite la bienvenue à tous les personnes présentes.

**1. Admissions, démissions et exclusions de mandataires**

Est démissionnaire comme mandataires FRBN :  
MOTTON Daniël

Sont démissionnaires comme mandataires régionaux (fin de mandat):  
DEPONTHEUX Rosemay, MERCIER Francis et VANKEMEULEN Cathy

Sont candidats comme nouveaux mandataires régionaux:  
DOLPHEN Martine, GAUTHIER Colette et GOSUIN Bruno

**2. Appel nominal des mandataires de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et de la Fédération Royale Belge de Natation**

Sont présents:

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION:

Phedra Van Daele (sans droit de vote)

VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:

Pieterjan VANGERVEN (vice-président FRBN)

Ingrid DE KIMPE

Ann AUDENAERT

Kris GEEROMS

Hilde VAN HOUTE

Geert HEUNINCK

An RYDANT (sans droit de vote)

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION:

Bernard PAREZ (vice-président FRBN)

Frédéric ROBIN

Pascale SCHRÖDER

Sarah SCAILLET

Martine DOLPHEN

Colette GAUTHIER

Bruno GOSUIN

Didier LECLERCQ (sans droit de vote)

Est absent comme mandataire de la Vlaamse Zwemfederatie:

- Monsieur Arne DEVRIESE.

Il y a 13 votants.

**3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 19 septembre 2020.**

Pas de remarques par écrit. Le procès-verbal est approuvé.

**4. Approbation du rapport annuel 2020**

Tous les mandataires ont pris connaissance de ce document de gestion.

Le Vice-Président fédéral B. PAREZ résume et précise les événements les plus importants au cours de l'année 2020.

Le rapport annuel de l'exercice 2020 est approuvé.

**5. Approbation des comptes 2020 de la Fédération Royale Belge de Natation asbl et du rapport des commissaires.**

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2020, ainsi que le rapport des commissaires ont été envoyés à tous les mandataires.

Il n'y avait pas de remarques par écrit. Toutefois quelques dépenses et/ou recettes globales sont précisées et commentées brièvement.

L'Assemblée Générale décide d'approuver le bilan et le compte d'exploitation.

**6. Décharge aux administrateurs et aux commissaires pour l'exercice 2020.**

L'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs ainsi qu'aux commissaires pour l'année 2020.

#### 7. Nomination de quatre commissaires pour l'exercice 2021.

Messieurs Danny UYTTERSROT et Pascal DE SAEDELEER sont à nouveau proposés par la Vlaamse Zwemfederatie. Messieurs André HIERNAUX et Jacques MASSCHELEIN sont à nouveau proposés par la Fédération Francophone Belge de Natation.

L'Assemblée Générale confirme formellement leurs nominations comme commissaires visant à vérifier les comptes.

#### 8. Approbation du budget 2021.

Le budget original 2021 est examiné et approuvé par l'Assemblée Générale, après quelques questions et précisions.

#### 9. Entérinements pour l'Organe d'Administration.

Les personnes suivantes sont confirmées dans leur mandat pour une durée d'un (1) an:

Comme représentant permanent FFBN / vice-président FFBN: [Bernard PAREZ](#).

Comme délégués sans droit de vote: [Pascale SCHRÖDER](#) – [Frédéric ROBIN](#).

Comme représentant permanent VZF / vice-président VZF: [Pieterjan VANGERVEN](#).

Comme délégués sans droit de vote: [Ann AUDENAERT](#) – [AN RYDANT](#).

Lors de la prochaine séance de l'Organe d'Administration de la FRBN on prendra acte de ces entérinements.

#### 10. Interpellations.

Pas d'interpellation reçue par écrit.

#### 11. Propositions de modifications aux statuts

Néant.

#### 12. Nomination Membres d'Honneur et Membres Émérites.

Pas de candidats proposés cette fois-ci.

#### 13. Elections du Président fédéral.

Suite à la démission de Daniël Motton, un appel aux candidatures n'a pas pu être publié dans un délai raisonnable. Conformément aux statuts, en l'absence d'un Président fédéral, l'Assemblée Générale nomme Pieterjan Vangerven et Bernard Parez co-président de la FRBN et ce jusqu'à une prochaine Assemblée Générale

Le Vice-Président fédéral Bernard PAREZ tient à remercier toutes les personnes présentes du bon déroulement de cette Assemblée Générale et il lève la séance électronique à 20h30.

Bernard PAREZ,  
Voorzitter.